

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 8 mars à 19h
au Diapason en salle Goetz.

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe PFRIMMER est de permanence en mairie chaque 1^{er} samedi du mois. Merci de prendre rendez-vous auprès de son secrétariat.
Contact : 03 88 69 40 20.

Les adjoint(e)s :

Samedi 6 : Valérie MUSSO
Samedi 13 : Philippe PFRIMMER
Samedi 20 : Pierre SCHWARTZ
Samedi 27 : Guy JUNG

PARKING DERRIÈRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Ce parking est en zone bleue de 8h à 17h.

ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique liée au déclassement d'emprises du domaine public de voirie sises rues du Commerce et de l'Industrie à Vendenheim, est reprogrammée pour la période du 8 au 24 mars. La commission d'enquête tiendra une permanence en Mairie, le mercredi 10 mars de 14h à 16h.

DÉJECTIONS CANINES

Près d'une quarantaine de dispositifs « Cani-sachets » sont disposés dans tout le village. Les propriétaires de chiens ont toute facilité pour enlever les crottes de leur animal de la voirie communale. Ramasser c'est une question de civisme, d'hygiène et de respect des autres. Gardons notre village propre ! C'est aussi ça notre bien vivre ensemble.

DÉCHÈTERIE MOBILE

Samedi 13 mars de 9h à 17h,
au stade du Waldeck.

OUVERTURES DE LA DÉCHÈTERIE VERTE

Comme l'an passé, la déchèterie verte ouvrira deux fois par semaine, le samedi et le mercredi.

Samedi 20 mars, ouverture de la déchèterie verte au Waldeck de 11h à 12h30 et de 13h à 17h.

Le 24 mars, ouverture du mercredi de 16h à 19h.

CONTACTEZ-NOUS

Un problème, une panne d'éclairage public, un souci, une suggestion n'hésitez pas à nous écrire :
reclamations@vendenheim.fr
eclairagepublic@vendenheim.fr
ou idees@vendenheim.fr

MAIRIE VENDENHEIM

03 88 69 40 20

www.vendenheim.fr



FLEX'HOP, LE BUS À LA DEMANDE

Flex'Hop arrive à Vendenheim le 1^{er} mars.

Ce mini-bus électrique de 9 places, également accessible aux personnes en situation de handicap, circule sans itinéraire imposé, ni horaires fixes. Ce service de transport « à la demande » permet des trajets libres à travers 25 communes de l'Eurométropole. Ainsi, on peut se rendre à Lampertheim, Reichstett, Hangenbieten ou Plobsheim... **La montée et la descente se font depuis tous les arrêts de bus CTS.** À partir de juin, des arrêts supplémentaires, uniquement Flex'hop, seront mis en service. Pour rejoindre les communes de la première couronne et le centre de Strasbourg et en revenir, Flex'hop propose une correspondance avec les terminus du tram et à certains arrêts des lignes L1 et L6.

Pour prendre Flex'Hop, la réservation est nécessaire. Elle se fait de 15 jours à 30 mn



avant le départ. L'horaire d'arrivée est garanti. Le jour de départ, un sms confirme 15 mn avant le départ, l'horaire et le lieu de prise en charge. **Le coût d'un trajet est le même que celui du bus traditionnel.** Les vélos y sont admis.

Renseignements sur le site :

www.cts-strasbourg.eu

Des dépliants sont également disponibles en mairie.

40 À L'HEURE !

Depuis quelques semaines, la vitesse maximale de circulation est passée à 40 km/h dans l'ensemble des rues du village. Ne sont pas concernées celles qui font l'objet d'une réglementation spécifique. Ainsi les zones 30 restent à cette vitesse sauf pour les rues du Moulin et Hohl qui pour des raisons de cohérence passent à 40 km/h.

Cette décision a été prise pour des raisons de sécurité par la commission voirie et validée par le Conseil Municipal.

Cette limitation à 40 km/h existe déjà à Lampertheim, Mundolsheim, Eckwersheim et Reichstett. La Zone Commerciale Nord et l'éco-parc rhénan, à cheval sur plusieurs bans communaux, sont également à 40 km/h. L'objectif est d'améliorer la



sécurité routière en réduisant le nombre et la gravité des accidents. Savez vous qu'à 40 km/h la distance moyenne de freinage est de l'ordre de 24 m alors qu'à 50 km/h elle est supérieure à 30 m !

Nous vous invitons à respecter ces nouvelles limitations de vitesse.

Merci d'avance pour votre civisme.

CIAS - COVID 19 : UN BUS VERS LES CENTRES DE VACCINATION

Nous avons essayé d'avoir un centre de vaccination à Mundolsheim ou Vendenheim, pour les 4 communes, en vain. Les centres de vaccination sont, pour l'instant, à Schiltigheim ou à Strasbourg (salle de la Bourse ou clinique Sainte-Barbe). Les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion pour se rendre dans l'un de ces trois centres, peuvent utiliser le service de transport du CIAS. Contact : 03 88 64 78 04.



MAIRIE VENDENHEIM

03 88 69 40 20

www.vendenheim.fr



SALUT L'AMI !

Le 14 janvier dernier, Jean-Georges Diebold s'en est allé. Ancien président de l'UNIAT, ancien de l'Harmonie Municipale, randonneur, Jean-Georges a activement participé aux commémorations patriotiques du 8 mai et du 11 novembre lors du mandat 2014-2020, en interprétant la sonnerie aux morts à la clarinette, lors de chaque rendez-vous.

Fédinois depuis toujours, il a décidé de s'installer à Mulhouse il y a 18 mois pour y soigner un cancer, chez des amis. C'est là-bas qu'il est décédé.

Nous gardons de lui un souvenir reconnaissant.



UNE CHARTE HANDICAP - SAMEDI 6 FÉVRIER

La signature de la Charte Handicap, puis l'inauguration d'une exposition photos ont marqué le lancement de cette année

du handicap. Par la signature de cette charte, la municipalité de Vendenheim acte sa volonté d'intégrer pleinement la thématique du handicap dans les actions menées. Ce document, véritable engagement pour vivre « ensemble avec nos différences », a pour objectif d'améliorer



liorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap, et leur permettre une meilleure inclusion dans la vie de la commune. Cette charte a été signée par le Maire Philippe PFRIMMER et le président de l'APEDI Alsace André WAHL, en présence de l'adjointe Valérie MUSSO, en charge de la commission handicap et d'élus.



L'exposition consacrée aux belles et émouvantes prises de vue du photographe Jean-Claude Durmeyer est présentée en 3 lieux : dans le hall du Diapason, à la Médiathèque et dans le hall de la Mairie. À découvrir jusqu'au 25 mars.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT - FONDATION LEROY MERLIN

La Fondation Leroy Merlin est une fondation d'entreprise qui accompagne les personnes en situation de handicap et/ou de dépendance dans leur projet d'aménagement de leur logement, depuis les démarches administratives jusqu'à la réception des travaux en passant par un soutien financier (jusqu'à 10 000 € maximum).

Cette fondation fonctionne donc grâce à l'engagement, volontaire et bénévole, des

collaborateurs de l'ensemble des magasins, entrepôts et services internes Leroy Merlin. Pour connaître tous les détails de l'accompagnement par la Fondation Leroy Merlin, vous pouvez consulter leur site internet : <https://www.fondationleroymerlin.fr/accompagnement> ou prendre contact avec le magasin LEROY MERLIN de Mundolsheim : M^{me} Elise GRAPTON - 03 69 48 66 52, mail : elise.grapton@leroymerlin.fr

Attention, la Fondation n'a pas vocation à se substituer aux aides publiques, elle intervient en complément dans le cas où les travaux ne pourraient pas être réalisés sans co-financement. Les travaux ne doivent donc pas commencer avant les réponses des décisions des organismes, notamment ANAH et MDPH.

LE PROGRAMME DE MARS

- **Après-midi handi-loisirs les samedis 6 et 20 mars** de 14h à 16h, au Fédi'Centre
Renseignements : Annie HAMM : 03 88 59 49 30 - Madeleine MAURER : 03 88 69 51 85.

- **Exposition des photos de Jean-Claude Durmeyer sur le thème du Handicap**, dans le hall de la Mairie, à la Médiathèque et au Diapason, jusqu'au 25 mars inclus.



CIAS

ATELIER « SÉRÉNITÉ AU VOLANT ».

Le CIAS en partenariat avec l'association Brain-Up proposera un atelier « Sérénité au Volant ». Cet atelier se déroulera sur 4 séances.

La première séance a eu lieu en visio-conférence le mardi 18 février.

La suite sera en présentiel à la Mairie de Vendenheim :

- **Les jeudis 11, 18 et 25 mars de 9h30 à 11h30.** Cet atelier est gratuit.

ATELIER « NUTRITION ET NATUROPATHIE »

En partenariat avec Sonia Lux, naturopathe à Vendenheim, le CIAS proposera un atelier « Nutrition et Naturopathie » : **Les lundis 22 et 29 mars de 14h30 à 16h30 salle du conseil à Mundolsheim (8€/pers/séance).**

Les sujets abordés : Choisir ses aliments - L'équilibre acido-basique - Les associations alimentaires - Adapter son alimentation en fonction de sa maladie (cholestérol, diabète, inflammation...).

Inscription obligatoire au CIAS

03 88 64 78 04 ou animation@cias-vendenheim.fr - Port du masque obligatoire.

PERMANENCES

Assistante sociale : M^{me} Laurence KOPF, assistante sociale, tient des permanences en mairie de Vendenheim les lundis de 9h à 12h. Pour la rencontrer prendre rendez-vous aux 03 68 33 84 86 ou 03 68 33 84 50.

Médiation : Alfred Mehn reçoit le jeudi de 9h à 11h, en mairie, sur rendez-vous : 03 88 69 40 20
mediateur@vendenheim.fr

Juridique : Un avocat vous conseille le 2^e et le 3^e vendredi du mois entre 14h et 15h, en mairie.
15 min. par administré environ.
Sur rdv au 03 88 69 40 20.